

MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2018

Le vingt-neuf octobre deux mille dix-huit, vingt heure quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS:

Gérard MENAND. Guillaume VION. Valérie BESSARD-MANDRILLON. Valérie THEVENOT. Aline ROUSSEAUX. Claude SEURRE. Laurent THIBAULT.

ABSENTS:

Marie Laure CAHUET-VERGER avec pouvoir Valérie THEVENOT. Véronique BRUNET avec pouvoir Yvan NOEL. Lucile THIBAUDET avec pouvoir Claude SEURRE. Evelyne REUFLY avec pouvoir Valérie BESSARD-MANDRILLON. Haja RAMAROKOTO avec pouvoir Gérard MENAND. Joël BURDY avec pouvoir Aline ROUSSEAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE :

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- DELIBERATION DISSOLUTION BUDGET ANNEXE ZA

Depuis le 1 er janvier 2017, l'EPCI exerce de plein droit la compétence « zone activité économique » pour l'ensemble des ZA se trouvant dans son périmètre. Des rencontres ont eu lieu avec les services du Grand Chalon, pour une mise à disposition et une reprise des terrains encore en stock. Dans l'attente des éléments financiers définitifs et la clôture du budget annexe, il convient dans un premier temps, de reprendre dans le budget principal le capital restant dû de l'emprunt et de mandater les annuités dues pour 2018. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le transfert de crédits nécessaire pour permettre les écritures budgétaires.

- DELIBERATION LANCEMENT PROCEDURE SUPPRESSION POSTE SERVICE SCOLAIRE

Monsieur le Maire explique au Conseil que malgré la suppression d'un poste en 2018, les ATSEM sont encore en surnombre (2 pour une seule classe maternelle).

Après explication des solutions possibles (suppression emploi, baisse du temps horaire, départ volontaire, mutation) il est décidé de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion pour la suppression d'un emploi à compter du 1/01/2019. Approuvé à l'unanimité.

- DELIBERATION SUBVENTION SOLIDARITE COMMUNES AUDOISES

L'Association des Maires de l'Aude ont souhaité lancer un appel national aux dons, afin d'apporter un soutien financier indispensable aux communes sinistrées. A l'unanimité, le Conseil Municipal octroie une subvention de 1000 €, dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 », dons qui seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés.

- DELIBERATION MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Pour régulariser des écritures, il convient de procéder à des modifications budgétaires à savoir :

- Transfert du compte 13932 (fonds afférent à équipement amendes de polices) au compte 1342 (fonds afférent à équipement non amortissable amendes de polices)
- Transfert du compte 758 (produit divers de gestion courante) au compte 7588 (autres produits divers de gestion courante)
- Transfert du compte 2313 (construction) au compte 21312 (intégration études accessibilité)

Approuvé à l'unanimité.

- MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX VOIRIE 2019

Le Conseil Municipal est informé du lancement de la consultation mission maitrise d'œuvre, pour l'aménagement de la rue du Galois, tranche ferme et de la rue Château Coulon, tranche optionnelle.

- INFORMATIONS DIVERSES:

TRAVAUX 2019: des devis sont demandés pour le remplacement des lampes actuelles, de l'éclairage public du secteur centre bourg par des leds ainsi que le remplacement des luminaires du terrain des activités.

PLUi : lors du Conseil Communautaire du 18 octobre, le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été approuvé. La délibération fera l'objet d'un affichage au siège du Grand Chalon et au sein des 37 communes membres. Le PLUi rentrera en vigueur dans un délai d'un mois suivant la réception par le Préfet de la délibération et approbation au titre du contrôle de légalité.

TELETHON: une réunion est programmée le 30 Octobre avec les acteurs locaux (CM, CCAS et associations communales) pour l'organisation de cette manifestation.

CENTENAIRE 11 NOVEMBRE : rendez vous à 8 h 30 devant la mairie

- QUESTIONS DIVERSES

Points absences employés communaux.

Fin séance 21 h 30. Prochain CM le 26/11 à 20 h 15